

Pseudonyme : eliot.litalien

Nombre de mots : 1815

La guerre juste

Pour des raisons qui sont loin d'être aisées à comprendre, la guerre a toujours fasciné l'humanité. Des peuples entiers, tels les habitants de Sparte dans l'Antiquité, ont basé leur mode de vie sur la guerre, ou plutôt sur l'art de la guerre. Aujourd'hui, des millions de joueurs à travers le monde peuvent virtuellement incarner tel héros ou tel soldat de telle guerre historique encore célébrée. Le monde admire le courage et la force de caractère de ces soldats qui défendent leur nation ou encore leur idéologie au prix de leur vie, en ne demandant rien en retour si ce n'est une certaine reconnaissance. Longtemps ont été glorifiés les conquérants qui étendaient l'emprise de leur empire sur les civilisations plus ou moins voisines. Pourtant, de manière générale, l'homme a naturellement tendance à louer les efforts faits pour limiter le nombre de victimes des différents conflits armés qui sévissent un peu partout sur la planète, mais encore plus les efforts visant à éviter ces dits conflits. S'il en est ainsi, c'est qu'on peut intuitivement observer les diverses facettes éthiquement discutables de la guerre. Dans ce contexte, une question réside : la guerre juste est-elle possible? Pour tenter de répondre à cette question lourde de considérations éthiques, il me semble qu'il faut tout d'abord définir les positions distinctes adoptables face au concept même de la guerre pour ensuite pouvoir déterminer laquelle de ces positions est la plus moralement acceptable. Ensuite, il me faudra exposer les points définissants la théorie choisie pour en faire ressortir les forces et les faiblesses. Finalement, après avoir éclairci les concepts essentiels à la compréhension des considérations théoriques des positions adoptables face à la guerre, je me demanderai si, concrètement – au-delà du cadre théorique –, la guerre juste peut vraiment être possible.

Trois positions sont donc envisageables quand vient le temps de prendre parti sur la question de la guerre : la position pacifiste, la position réaliste et la position moraliste. Les théories pacifistes excluent toutes formes de guerre et n'admettent en aucun cas qu'une situation justifie un recours à la guerre, peu importent les raisons pour lesquelles une guerre puisse être déclarée ou la manière dont cette dernière pourrait être menée. Si la pensée pacifiste considère toujours la guerre comme moralement condamnable, ce jugement peut toutefois être défendu de maintes façons qui se regroupent soit sous un point de vue conséquentialiste soit sous un point de vue déontologique. De ce fait, considérant que conséquentialisme et déontologisme s'opposent sur de nombreux points, le pacifisme semble être une position clairement justifiable et, par conséquent, qui pourrait être admise comme universelle. Pourtant, si la grande majorité de la population mondiale est prête à réprouber l'atrocité même de la guerre, intuitivement, cette même majorité approuverait sans doute une guerre visant à mettre fin à de pires horreurs. Ainsi, s'il est nécessaire de considérer comme répréhensible l'envahissement par un État d'un pays limitrophe pour accroître son territoire, comment blâmer la réaction française devant l'envahisseur nazi et la réaction des Alliés face à l'horreur de la Shoah?

L'optique réaliste, quant à elle, considère que la guerre n'est ni juste, ni injuste, puisqu'il ne s'agit pas d'un objet justifiant une évaluation morale. Les théories réalistes, bien plus rarement défendues par des philosophes que par des hommes politiques, affirment que les nations n'ont pas à suivre de règles ou d'impératifs moraux dans leurs prises de décisions sur la scène internationale. En effet, Edward Hallett Carr et ses disciples prétendent que le but premier d'un État est d'étendre son emprise et d'accroître son autorité pour pouvoir être plus prompt à accéder aux ressources nécessaires à la préservation de son statut et de son mode de vie. Suivant cette vision, l'ordre mondial devrait ainsi être sauvegardé par l'équilibre des forces des protagonistes

mondiaux. Nombreux sont les moyens de réfuter les thèses avancées par les réalistes – j’y reviendrai d’ailleurs plus tard –, mais le premier qui vient à l’esprit est généralement formulé en objectant que la guerre est un objet justifiant une évaluation morale. C’est d’ailleurs une intuition tout à fait usuelle, puisque la guerre implique et provoque son lot de souffrances humaines et, conséquemment, devrait être soumise à une évaluation morale. Aussi, si une entité gouvernementale n’a pas à suivre d’impératifs moraux, comme le prétendent les réalistes, il faut souligner le fait que les décisions gouvernementales sont prises par des agents moraux, soit des hommes et des femmes, qui, eux, sont tenus de respecter lesdits impératifs.

La dernière approche, le moralisme, est, je dois le constater, celle qui rejoint le mieux l’intérêt de tous et chacun. Comme l’explique Jeff McMahan dans son texte *Just War*¹, la théorie de la guerre juste – nom donné à la théorie moraliste – se situe dans la zone intermédiaire laissée vacante entre les deux extrêmes que sont les théories pacifistes et réalistes. Elle affirme donc que la guerre peut être justifiée si, et seulement si, certaines normes sont honorées dans le déclenchement, le déroulement et l’achèvement d’une guerre. Autre fait intéressant relevé par McMahan, la théorie de la guerre juste est une anomalie dans le domaine de l’éthique contemporaine puisque, dans son ensemble, elle est admise comme correcte par à peu près tous les philosophes. McMahan la critique toutefois en mentionnant qu’elle est trop souvent tenue pour acquise et qu’elle est parfois utilisée à tort et à travers sans être remise en cause. Pourtant, force est de constater que cette théorie permet de composer avec la nature humaine. En effet, contrairement aux pacifistes, l’approche moraliste validerait l’entrée en guerre d’une nation à des

¹ Pour retrouver ce texte, cf. GOODIN, Robert E. *et al.*, *A Companion to Contemporary Political Philosophy* : 2 *Volume Set*, 2^{ième} édition, Malden, Wiley-Blackwell, 2007

fins de défense, ce qui peut être essentiel, dans un monde où tous ne se troublent pas l'esprit par des considérations éthiques.

Élaborée depuis l'Antiquité, entre autres par Augustin d'Hippone, et consolidée par les écrits de divers auteurs au fil des siècles, la théorie de la guerre juste a su répondre aux exigences de différentes époques. Dans les deux derniers siècles, avec l'avènement du droit international, les nouveaux développements de la théorie l'ont amenée à être plus axée sur les manières acceptables de faire la guerre. De cela sont ressorties six règles ou critères régissant la justice avant la guerre (*jus ad bellum*) ainsi que trois autres critères concernant la justice pendant la guerre (*jus in bello*). Donc, selon les défenseurs de la théorie de la guerre juste, une guerre est légitime si elle est déclarée publiquement par l'autorité compétente; si elle est déclarée pour une juste cause (légitime défense ou devoir d'assistance); si les intentions pour lesquelles la guerre est déclarée découlent de cette juste cause; si la guerre réplique de manière proportionnelle à l'agresseur; si on considère que les chances de victoire sont raisonnables; si c'est le dernier recours possible. Cependant, pour être juste, cette même guerre doit également répondre, sur le terrain, aux standards suivants : évalués individuellement, les moyens employés par les soldats doivent être proportionnels aux bénéfices de leurs actions; un soldat ne doit pas attaquer un non-combattant; seule l'utilisation de la force minimale nécessaire pour atteindre les objectifs fixés est permise. Jusqu'ici, ces critères définis durant les dernières décennies semblent soutenir l'idée intuitive que la plupart des gens se font de ce qu'est une guerre juste. L'établissement de tels paramètres n'assure toutefois pas la tenue de guerres justes, mais tente, à l'intérieur d'un cadre théorique, de définir ce qui constitue une guerre juste et légitime en limitant au minimum la souffrance humaine pouvant être engendrée par la guerre. Bien évidemment, les conflits armés ne vont pas sans victimes et il m'apparaît comme moralement inconcevable de sacrifier le moindre

individu, même si c'est pour le plus grand bien de tous. Cela dit, comme le mentionne Michael Walzer dans *Guerres justes et injustes*², on ne peut concevoir comme injuste les torts causés à un soldat volontairement engagé lors d'une guerre. Le respect des critères définis dans les principes de *jus ad bellum* et de *jus in bello* assure donc un minimum de torts causés à l'humanité en général.

Ce qui me pousse à constater la force et à accepter la théorie de la guerre juste comme correcte est un point soulevé par John Rawls et amené comme prémisse à sa théorie de la justice³ : une bonne théorie de la justice doit pouvoir être concrètement applicable et réalisable. Aussi, le gabarit élaboré dans le cadre de la théorie de la guerre juste me semble répondre à ce critère. Ici, un réaliste objecterait très certainement qu'il est impossible de réellement mettre en application ce type de théorie, puisqu'il n'est pas dans l'intérêt d'un État de suivre les règles établies, car cela limiterait l'étalement de sa puissance et ainsi son accès aux ressources nécessaires à son épanouissement. Il est évident que les théories réalistes ne tiennent pas la route, puisque, comme déterminé plus tôt, la prémisse considérant la guerre comme n'étant pas un objet d'évaluation morale est irrecevable. Toutefois, il est possible de répliquer au jugement réaliste énoncé ci-dessus d'une autre manière. S'il est dans l'intérêt d'un État d'accroître sa puissance, il est également dans l'intérêt d'un État de ne pas se mettre à dos les pays avec qui il transige au point de vue économique. Dans le contexte de mondialisation actuel, où de plus en plus de pays s'industrialisent et entrent dans l'élite économique mondiale, la coopération internationale est nettement de mise pour assurer la stabilité de chaque État. Ainsi, il est dans l'intérêt des nations de respecter des règles établies concernant les conflits armés et la guerre en général. Il est évident

² WALZER, Michael, *Guerres justes et injustes*, Paris, Belin, 1999

³ RAWLS, John, *A Theory of Justice*, Boston, The Belknap Press, 1971

que si, par exemple, un pays tente d'augmenter son pouvoir par la force, il devra faire face à la foudre des différentes nations avec qui il doit traiter afin d'assurer son accès aux ressources (blocus économiques, répliques armées).

Pour ces raisons, je crois pouvoir répondre à la question initiale en affirmant que la guerre juste est possible. Toutefois, à ma connaissance, aucune guerre de l'histoire de l'humanité n'a su correspondre à tous les critères signalés dans ce texte. Signe encourageant de progression vers un monde plus éthiquement responsable, les États – du moins les États industrialisés – semblent de moins en moins enclin à l'utilisation de la force dans leurs relations internationales. Bien sûr, si la guerre juste est possible cela ne signifie pas qu'elle ne nécessite pas d'efforts de la part des autorités compétentes, mais également de la part de tous les protagonistes impliqués dans ce genre de situation. Malheureusement, ce qui fait le plus souvent défaut dans les jugements moraux n'est pas la réflexion, mais plutôt le courage pour appliquer les constats tirés de ladite réflexion. Enfin, ce qui reste universellement reconnue concernant l'éthique des relations internationales est que la guerre juste soit possible ou non, elle n'est jamais souhaitable.